



Nos propositions pour un développement urbain durable et pour l'environnement

Les questions d'environnement et de développement durable ont été très insuffisamment prises en compte par l'équipe sortante.

- Alors que les rues du centre ville ont été refaites, aucun aménagement n'a été réalisé pour faciliter et sécuriser la circulation des vélos, des piétons ou des personnes à mobilité réduite.
- Le retard pris par la construction de la nouvelle piscine provoque un gaspillage important d'eau pour compenser les fuites des bassins existants.
- Les bâtiments municipaux administratifs ou sportifs sont source d'une consommation excessive d'énergie (appareils vétustes, régulation inefficace, isolation inexistante).
- Les nouvelles technologies permettant notamment une moindre consommation d'énergie n'ont pas été prises en compte dans les constructions récemment réalisées (par exemple la nouvelle école Alban Sarraute).

A l'heure où nous sommes confrontés aux défis représentés par le réchauffement climatique et la hausse du prix des produits pétroliers, la gestion de la ville de Loches doit prendre en compte les préoccupations environnementales.

Les énergies : Nous souhaitons aménager une chaufferie collective bois, avec un réseau de chaleur sur le site des équipements sportifs et scolaires de « Grand Vau ». Cet aménagement permettra de soutenir le développement de la filière bois sur notre territoire. Nous lancerons une étude sur la production d'électricité à partir d'une ou de deux micros centrales Hydro-électriques sur le cours de l'Indre. Le produit de l'électricité ainsi vendue à EDF pourrait permettre de réduire la charge liée à l'éclairage public.

Ne pas jeter sur la voie publique

Vivre LOCHES

La gestion des déchets.

Il faut aujourd'hui réduire la quantité de déchets produits et renforcer le tri sélectif pour améliorer les conditions du retraitement.

Nous développerons des actions de sensibilisation et de formation au tri sélectif et améliorerons les moyens mis à la disposition des particuliers.

Nous encouragerons la pratique du compostage individuel.

Nous interviendrons résolument auprès de l'agglomération et du département pour que des solutions alternatives au « tout enfouissement » à la Baillaudière soient mises en œuvre rapidement.

Les circulations.

Nous voulons aménager la ville pour permettre la circulation en toute sécurité des piétons, des cyclistes et des personnes à mobilité réduite (fauteuils et poussettes). Cela implique la prise en compte de l'ensemble des modes de déplacement dans la ville.

Nous voulons :

Réaliser des pistes cyclables entre les différents quartiers, le centre ville, les zones d'activités scolaires, sportives, commerciales, d'emplois ou de loisirs (vallée de l'Indre).

Aménager les trottoirs pour permettre le cheminement facile des piétons, des poussettes et des fauteuils (revêtement, largeur, dénivelés).

La réalisation de nouvelles aires de stationnement pour les automobiles.

Créer une desserte régulière de toute la ville par minibus « propre ».

La réflexion et la mise en place de ces nouveaux aménagements seront l'occasion d'échanges avec l'ensemble des habitants, puisque nous nous engageons à associer, quartier par quartier tous les riverains à la réalisation de ce projet.

La restauration scolaire.

Nous mènerons, sous le contrôle pédagogique des enseignants, des actions spécifiques sur l'éducation du goût, l'équilibre alimentaire et la qualité des produits.

Nous travaillerons avec des producteurs locaux, notamment dans le domaine de l'agriculture biologique.

La vallée de l'Indre : un espace naturel ouvert à tous.

La vallée de l'Indre, constitue un espace naturel qu'il faut préserver . Nous voulons en faire un lieu de loisirs ouvert à tous, mais aussi en préserver la bio-diversité.

Pour cela, nous voulons :

Aménager des sentiers de promenade pour les piétons et les cyclistes.

Encourager l'implantation d'activités agricoles traditionnelles des zones humides.

Développer des outils pédagogiques et touristiques.

Créer des jardins familiaux en encourageant les cultures biologiques.

Réaliser les aménagements nécessaires pour la pratique du canoë.

Aménager des berges ouvertes à la pêche de loisir.

Aménager des espaces pour accueillir spectacles et grandes fêtes populaires.

Étudier la possibilité de créer un centre d'éducation à l'environnement en lien avec le centre Maurice Aquilon pour accueillir des classes vertes ou des groupes d'étude autour de la gestion d'une zone humide.

Permanence :

5, rue Quintefol
37 600 Loches

www.loches2008.org
loches2008@yahoo.fr
06 18 69 36 27